



Tarification Accueil de Loisirs Sans Hébergement 2020-2021

Résidents Communauté de Communes

Quotient familial	MSA	-	0 à 800€	801 à 1000€	1001 à 1200€	>à 1200€
	CAF	0 à 449€	450 à 786€	787 à 1000€	1001 à 1200€	>à 1200€
Journée		6€	7,50€	9€	10,50€	12€
½ journée		3€	3,75€	4,50€	5,25€	6€
Mercredi (12h30-18h30) + repas		4,20€	5,25€	6,30€	7,35€	8,40€
Dégressivité 2 ^e enfant -10% tarif journée <i>exemple pour une journée</i>		5,40€	6,75€	8,10€	9,45€	10,80€
Dégressivité 3 ^e enfant -10% tarif journée <i>exemple pour une journée</i>		4,80€	6€	7,20€	8,40€	9,60€
Sortie ou prestation		7,50€ par enfant et par sortie/prestation				

La Communauté de Communes du Pays Grenadois prend en charge 20€/jour/enfant pour tout enfant résidant sur le territoire.

Résidents hors Communauté de Communes (tarif résidents + prise en charge CCPG)

Quotient familial	MSA	-	0 à 800€	801 à 1000€	1001 à 1200€	>à 1200€
	CAF	0 à 449€	450 à 786€	787 à 1000€	1001 à 1200€	>à 1200€
Journée		26€	27,50€	29€	30,50€	32€
½ journée		13€	13,75€	14,50€	15,25€	16€
Mercredi (12h30-18h30) + repas		20,20€	21,25€	22,30€	23,35€	24,40€
Dégressivité 2 ^e enfant -10% tarif journée <i>exemple pour une journée</i>		23,40€	24,75€	26,10€	27,45€	28,80€
Dégressivité 3 ^e enfant -10% tarif journée <i>exemple pour une journée</i>		20,80€	22€	23,20€	24,40€	25,60€
Sortie ou prestation		7,50€ par enfant et par sortie/prestation				

Tout enfant inscrit et non présent (sans justificatif) fera l'objet d'une facturation journée.

Tarification applicable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.